



# Plan de mobilité simplifié Sites ERMO de Marcillé-la-Ville

Juillet 2022



Rapport final réalisé par l'association Synergies dans le cadre du programme "Bougeons mieux en Haute Mayenne » porté par le GAL Haute Mayenne

## Table des matières

CHAPITRE 1. CONTEXTE.....	3
1.1 Préambule .....	3
1.2 Le périmètre d'étude.....	3
CHAPITRE 2. CONTEXTE GENERAL.....	4
2.1 Géolocalisation des salariés .....	4
2.2 Diagnostic d'accessibilité.....	5
2.2.1 Méthodologie .....	5
2.2.2 Projets territoriaux en lien avec la mobilité .....	5
2.2.3 Aides financières autour de la mobilité durable .....	5
CHAPITRE 3 : DIAGNOSTIC DU SITE DE MARCILLE-LA-VILLE.....	6
2.3 Cartes isochrones et isodistances .....	6
2.4 Accessibilité au site ERMO de Marcillé-la-Ville .....	9
2.4.1 Photos diagnostic accessibilité – site de Marcillé-la-Ville .....	9
2.4.2. Accessibilité par les modes doux au site .....	10
2.4.3. Accessibilité par les transports en commun.....	10
CHAPITRE 4. ENQUETE .....	11
Résultats pour le site de Marcillé-la-Ville.....	11
4.1. Habitudes actuelles .....	11
4.2. Le vélo.....	13
4.3. Le covoiturage .....	14
4.4. La voiture électrique.....	14
4.5 Les transports en commun.....	15
4.6. Achat groupé .....	16
3.2- Conclusion .....	16
CHAPITRE 5. FICHES ACTIONS .....	17
ANNEXE .....	20

## CHAPITRE 1. CONTEXTE

### 1.1 Préambule

Ce Plan de Mobilité Simplifié (PdMs) s'inscrit dans le cadre de l'animation du programme « Bougeons mieux en Haute Mayenne » de sensibilisation des entreprises sur la mobilité durable porté par le GAL Haute Mayenne.

Ce programme a pour objectif d'accompagner les entreprises volontaires pour la mise en œuvre des principes de mobilité durable dans les déplacements domicile/travail de leurs salariés. Cet accompagnement se découpe en différentes phases :

- Réalisation d'un diagnostic des pratiques de mobilités domicile/travail des salariés,
- Proposition d'actions adaptées au contexte de l'entreprise,
- Passage à l'action sur une action prioritaire choisie par l'entreprise.

ERMO est un expert reconnu dans la conception et la fabrication de moules d'injection de haute précision destinés à l'industrie plastique, couvrant une large gamme d'applications et domaines d'activités. Les salariés d'ERMO sont repartis sur 3 sites, dont deux en Mayenne : un site de production à Mayenne (30 personnes) et un site à Marcillé-la-Ville (60 personnes).

Au-delà de la mise en place de son Plan de Mobilité Simplifié (PdMs), l'entreprise ERMO s'implique depuis quelques années dans diverses démarches environnementales (gestion de l'énergie, des déchets, bilan carbone).

### 1.2 Le périmètre d'étude

L'étude a été menée sur les sites ERMO de Mayenne et de Marcillé-la-Ville (53). Une enquête a été diffusée du 4 mai 2022 au 20 mai 2022 via un formulaire en ligne par moyen de communication interne de GSK, site de Mayenne. Au total, 40 personnes ont répondu au questionnaire : 11 à Mayenne et 29 à Marcillé.

Le contexte général sera fait sur les deux sites puis le diagnostic seulement sur le site de Marcillé-la-Ville. Le site de Mayenne va être délocalisé sur Marcillé-la-Ville prochainement.

La ville de Mayenne est située à 30 km de Laval (53) et Domfront (61), 45 km de Fougères (35) et 75 km du Mans (72). La ville de Marcillé-la-Ville se situe à 10 km à l'est de Mayenne.

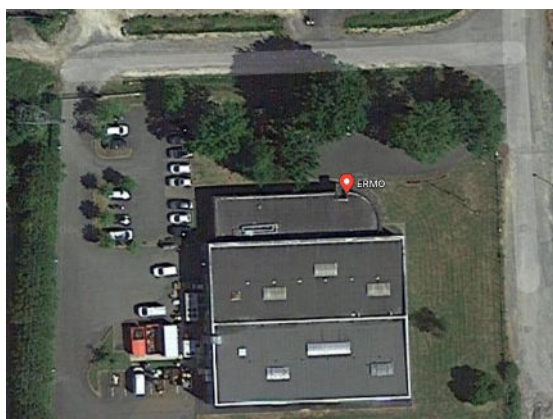
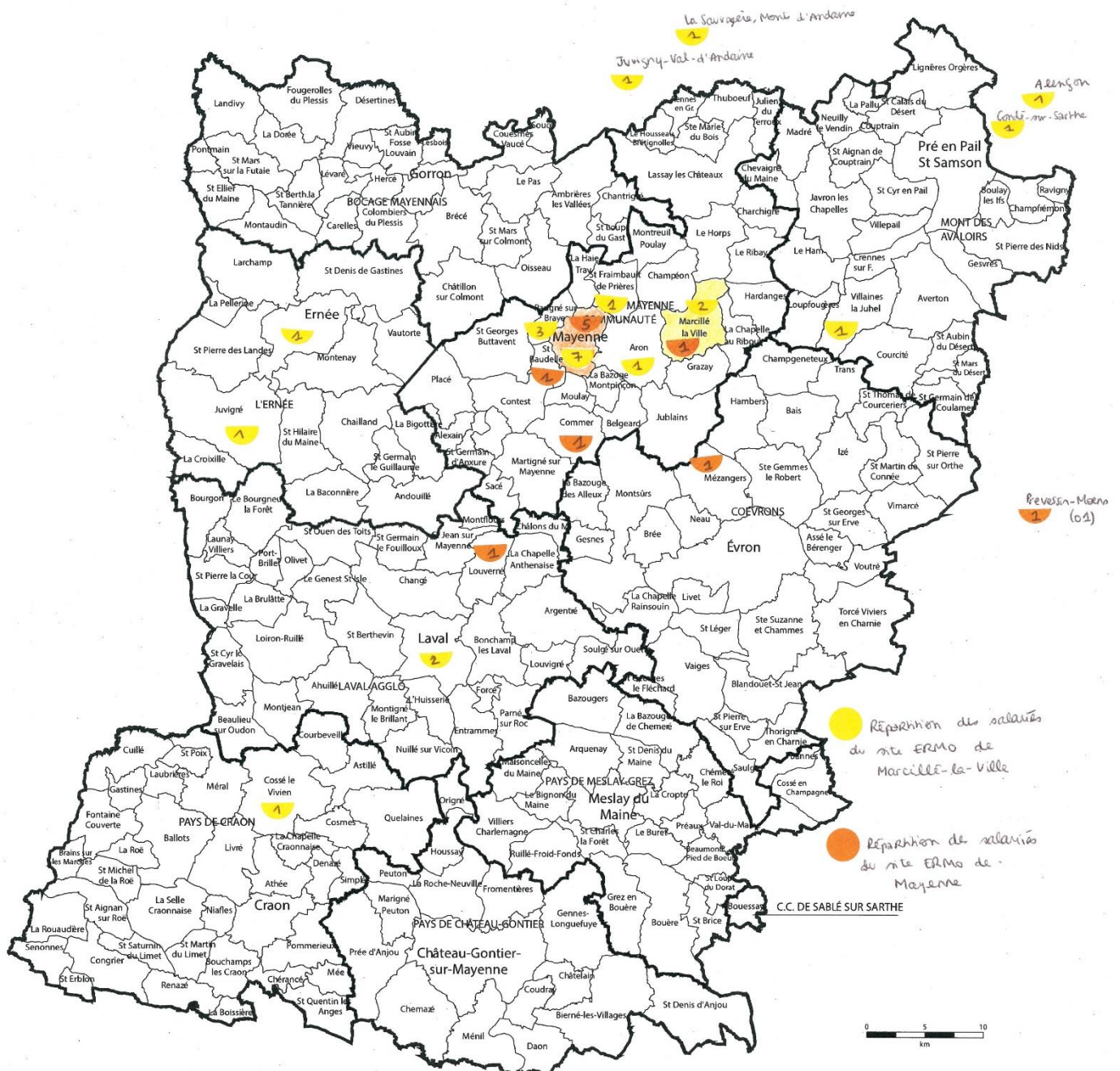


Figure 1 et 2 : Vues aériennes respectives des sites ERMO de Mayenne et de Marcillé-la-Ville

## CHAPITRE 2. CONTEXTE GENERAL

### 2.1 Géolocalisation des salariés

Les lieux de résidences des salariés ayant répondu à l'enquête ont été cartographiés. Elle permet d'identifier les grandes zones d'habitations de ces derniers. Un quart des salariés ayant répondu habitent Mayenne même. Un autre quart des salariés habitent la première couronne autour de Mayenne. Une partie des salariés habitent les autres communautés de communes mayennaises ou en Orne ou Sarthe.



Janvier 2019

Figure 3 : Cartographie des salariés travaillant sur le site de Marcillé-la-Ville (jaune) et Mayenne (orange)

## 2.2 Diagnostic d'accessibilité

### 2.2.1 Méthodologie

Le diagnostic a pour objectif d'analyser la situation actuelle en prenant en compte les conditions de fonctionnement de l'entreprise, l'accessibilité par les différents modes de transports et les pratiques de déplacements des salariés.

Le diagnostic intègre une démarche prospective afin de recenser les projets territoriaux en lien avec la mobilité.

### 2.2.2 Projets territoriaux en lien avec la mobilité

Les deux sites d'ERMO sont implantés sur la ville de Marcillé-la-Ville et de Mayenne. Mayenne Communauté a mis en œuvre des actions sur la mobilité :

- réalisation du diagnostic à Mayenne Communauté avec présentation du plan d'actions en 2022
- aide à l'achat d'un vélo électrique

Site internet : <https://www.mayenne-communaute.net/a-votre-service/mobilites/>

### 2.2.3 Aides financières autour de la mobilité durable

Différentes aides financières existent pour aider à financer la mobilité durable :

- pour l'achat d'un *vélo électrique* :

Par Mayenne Communauté : aide de 25% du prix TTC dans la limite de 150€ par matériel et par foyer ou de 300€ pour un vélo cargo (<https://www.mayenne-communaute.net/a-votre-service/mobilites/>)

Par l'Etat Bonus écologique de 200 € max pour VAE et 1000€ pour un vélo cargo (40% du prix d'acquisition) sous conditions de revenus (revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13489 €) ([Bonus vélo : une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique \(VAE\) | economie.gouv.fr](#))

Par le département : aide pour l'achat d'un VAE ou pour une électrification de 25% du prix TTC dans la limite de 300€ par matériel et par foyer ( [\)Passez au vélo électrique ! | lamayenne.fr](#))

- pour le *développement de la culture vélo en entreprise* : le programme « Objectif Pro-Vélo » financé en partie par les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) ([Objectif Employeur Pro-Vélo : aller au boulot, en vélo \(employeurprovelo.fr\)](#))

- pour le financement de points de recharge privés ou ouverts au public par les CEE ([ADVENIR | Le programme](#))



## CHAPITRE 3 : DIAGNOSTIC DU SITE DE MARCILLE-LA-VILLE

La suite du diagnostic se focalisera sur Marcillé-la-ville puisque le site de Mayenne va déménager fin 2022 sur Marcillé-la-ville.

### 2.3 Cartes isochrones et isodistances

Le calcul des cartes isochrones et isodistances permet de déterminer et de visualiser sur une carte toutes les zones géographiques que l'on peut atteindre, à pied ou en véhicule, depuis un point précis dans un laps de temps ou pour une distance déterminée.

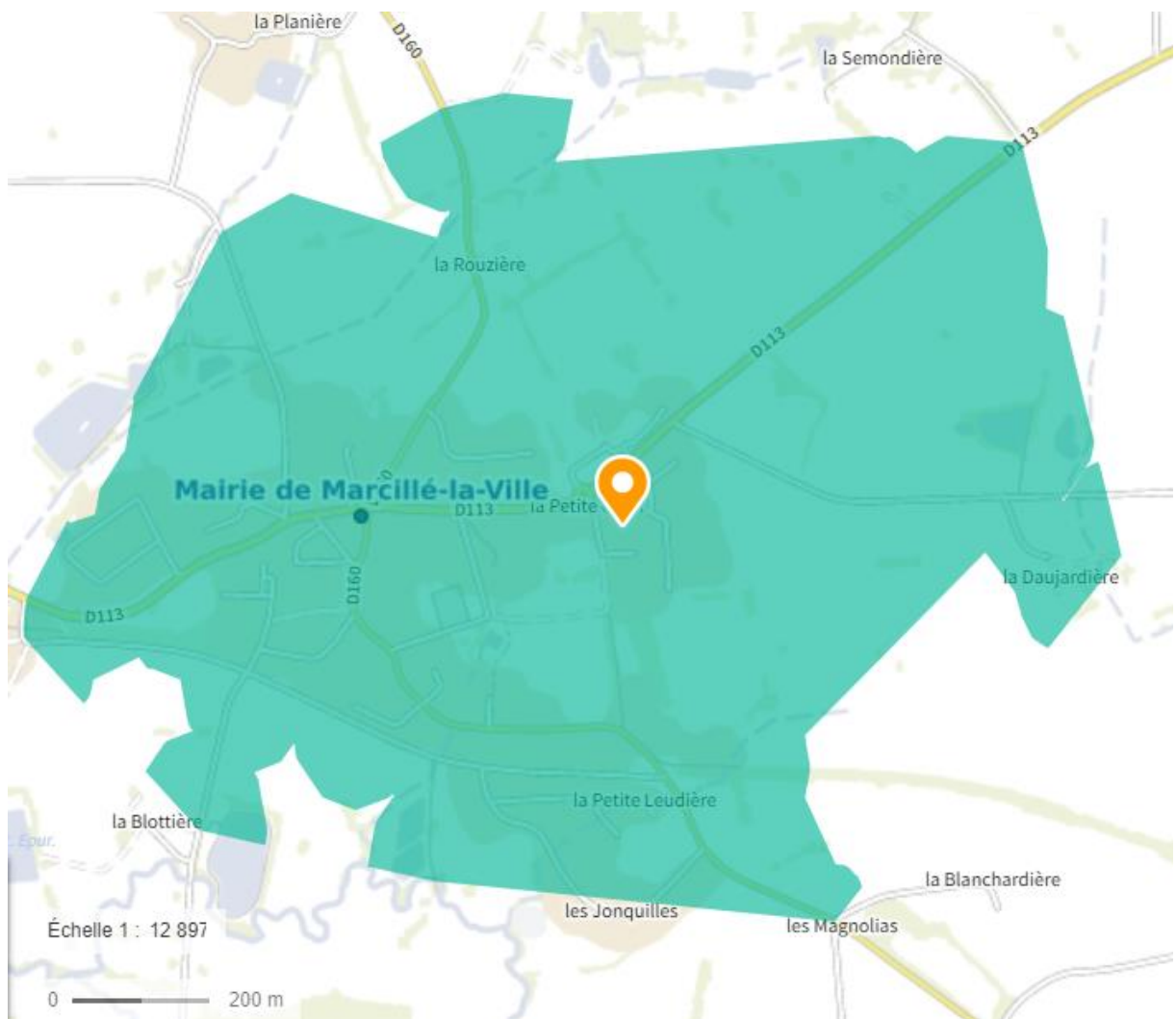


Figure 4 : Carte isochrone – 15 minutes à pied à partir du site ERMO de Marcillé-la-Ville (Source : Géoportail)

La carte ci-contre représente la zone accessible en moins de 15 minutes à pied à partir du site d'Ermo de Mayenne. Cette zone recouvre comprend le bourg de Marcillé-la-Ville.

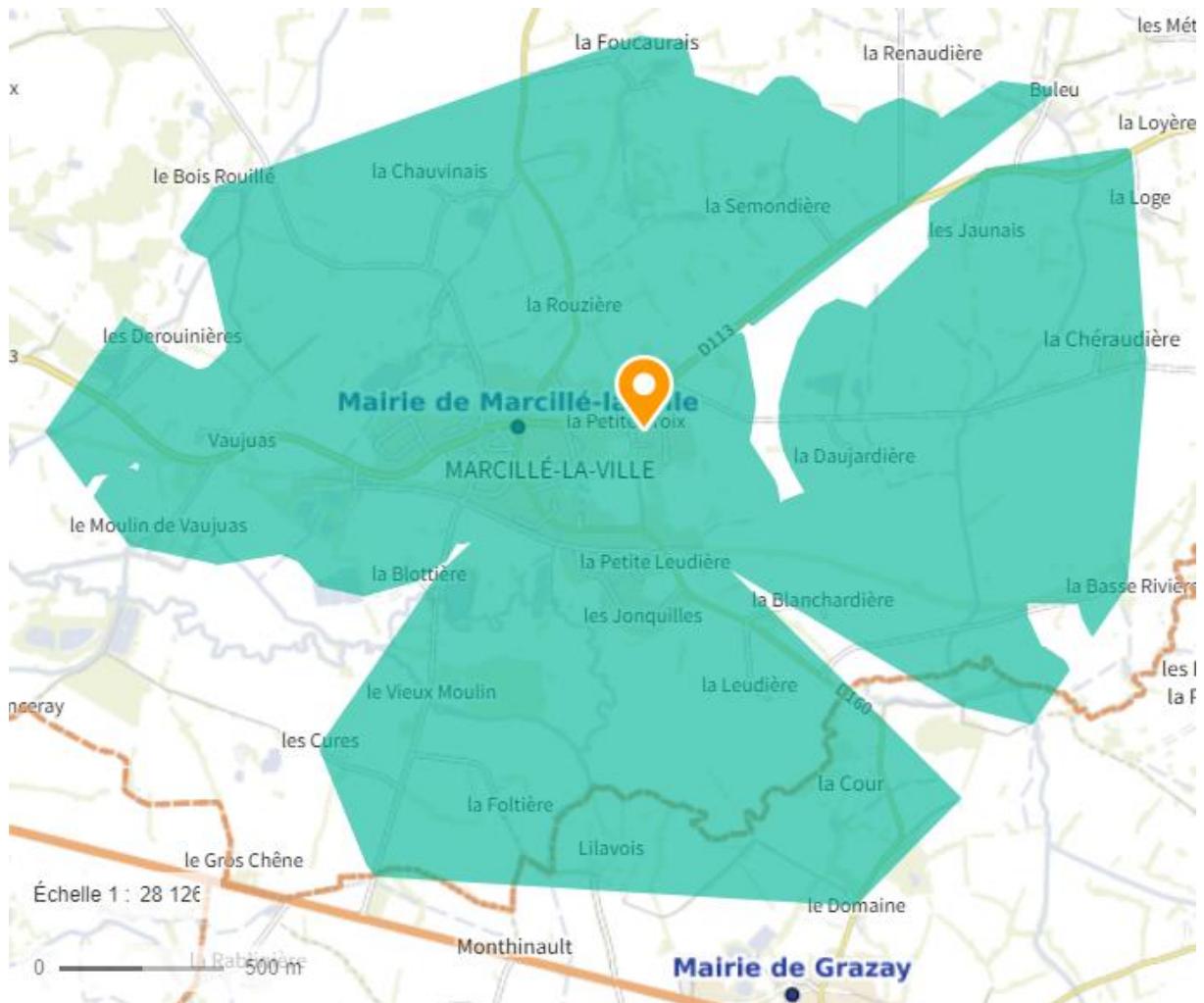


Figure 5 : Carte isodistance – 2km soit moins de 10 minutes en vélo classique d'ERMO à Marcillé-la-Ville (moyenne 15km/h) (Source : Géoportail)

La carte ci- contre permet de visualiser les zones accessibles à 2km, soit à pied en moins de 30 minutes à pied ou en moins de 10 minutes en vélo classique depuis le site.

Cette zone comprend la ville de Marcillé-la-Ville et s'étend jusqu'à la Foucaurais au Nord, presque jusqu'à la Mairie de Grazay au Sud. Elle s'étend sur la D 113 des Derouinières (à l'ouest) à la Loge ( à l'est).

La carte suivante permet d'estimer les zones depuis lesquelles les collaborateurs peuvent se rendre en vélo sur site depuis leur domicile. En moyenne, une personne parcourt 5 km en 20-25 minutes en vélo classique et en 15 minutes en vélo électrique. Cette zone s'étend à toute la ville de Marcillé-la-Ville, comprend Grazay, la Chapelle-au-Riboul, et atteint presque Aron.

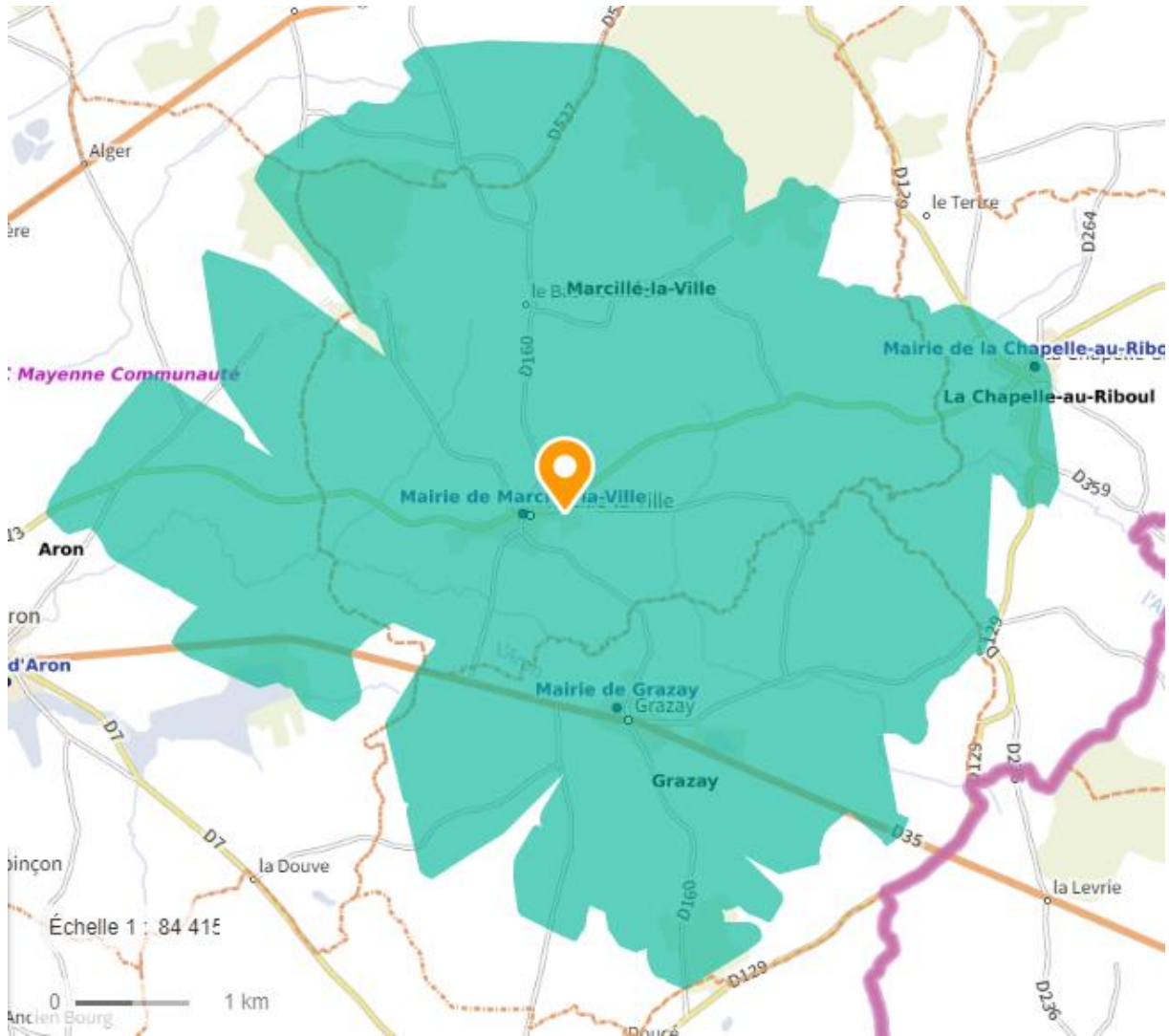


Figure 6 : Carte isodistance – 5km du site ERMO soit environ 20/25 minutes en vélo classique (moyenne 15km/h) ou 15 min en vélo électrique (20 km/h) (Source : Géoportail)



## 2.4 Accessibilité au site ERMO de Marcillé-la-Ville

### 2.4.1 Photos diagnostic accessibilité – site de Marcillé-la-Ville



Figure 7 : Entrée zone artisanale



Figure 8 : Parking extérieur



Figure 9 : Entrée du site



Figure 10 : Parking administration



Figure 11 : Espace vélo avec râtelier



Figure 12 : Recharge voitures électriques (de fonction)

#### 2.4.2. Accessibilité par les modes doux au site

Pour venir en vélo sur le site d'ERMO de Marcillé-la-Ville, il n'y a pas de pistes cyclables, il faut emprunter la rue de Normandie avant d'arriver dans la zone artisanale. Un espace vélo est présent sur le site et permet de stationner les vélos sur un râtelier.

Les salariés peuvent emprunter en vélo la voie verte qui va de Mayenne à Javron, en passant par Aron et la chapelle au Riboul notamment.

Pour venir à pied, des trottoirs sont présents sur la rue de Normandie.

#### 2.4.3. Accessibilité par les transports en commun

Le réseau de transports Aléop, géré par La Région Pays de la Loire, possède une ligne desservant la ville de Marcillé-la-Ville (voir figure ci-dessous) :

- ligne 113 – Saint-Pierre-des-Nids – Alençon – Villaines-la-Juhel – Mayenne – Laval

Plus d'informations : [https://plan.aleop.paysdelaloire.fr/tive \(paysdelaloire.fr\)](https://plan.aleop.paysdelaloire.fr/tive (paysdelaloire.fr))

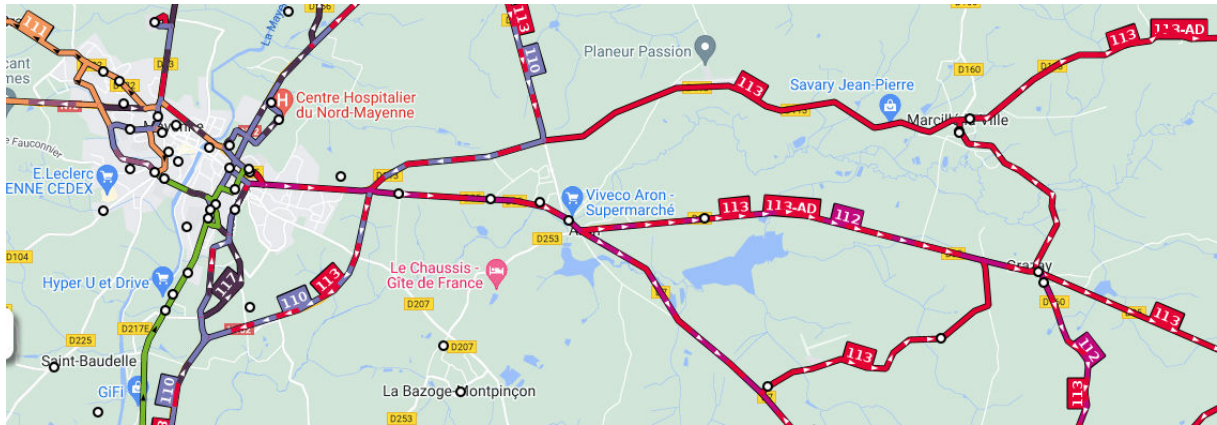


Figure 13 : Cartographie du réseau de transports en commun autour de Marcillé-la-Ville

L'arrêt de bus se situe à 600 m du site au niveau de l'école de Marcillé-la-Ville. Il est donc accessible en 7 minutes à pied depuis le site d'ERMO.

La ligne 113 dessert peu la ville de Marcillé-la-Ville avec 3 dessertes par jour dans chaque sens de la ligne.

#### École (Marcillé-la-Ville)

Départs pour la date du

**113** Villaines-la-Juhel → Mayenne  
- 7:25 - 13:05 - 17:49

**113** Mayenne → Villaines-la-Juhel  
- 7:50 - 12:45 - 18:50

**113-AD** Villaines-la-Juhel → Mayenne  
- 📞 8:19 - 📞 13:21

**113-AD** Mayenne → Villaines-la-Juhel  
- 📞 18:29

📞 TAD: Appelez le 02 43 67 22 50 pour réserver.

Figure 14 : Horaires de la ligne 113 et 113-AD

## CHAPITRE 4. ENQUETE

### Résultats pour le site de Marcillé-la-Ville

L'enquête de 36 questions a été diffusée du 4 au 30 mai 2022 via un formulaire en ligne par moyen de communication interne d'ERMO.

Au total, 29 salariés de Marcillé-la-Ville (48%) y ont répondu.

#### 4.1. Habitudes actuelles

##### ▪ Habitudes de déplacement

Près d'un tiers des salariés du site de Marcillé-la-Ville habitent entre 10 à 20 minutes de voiture du site et viennent seul.e en voiture thermique.

Habitudes de déplacement	Nombre
<b>Entre 10 et 20 minutes</b>	<b>10</b>
Voiture thermique	10
<b>Moins de 10 minutes</b>	<b>6</b>
Vélo	2
Voiture hybride	1
Voiture thermique	3
<b>Plus de 20 minutes</b>	<b>13</b>
Vélo	1
Voiture thermique	12
<b>Total général</b>	<b>29</b>

Tableau 1 : Enquête – Réponses – Habitudes de déplacement

Comme détaillé ci-dessous, 12 personnes rentrent manger à domicile souvent ou occasionnellement. La majorité de ces salariés mettent moins de 20 minutes pour rentrer chez eux.

Retour Domicile déjeuner	Nombre
<b>Non, jamais</b>	<b>17</b>
Entre 10 et 20 minutes	5
Plus de 20 minutes	12
<b>Oui, parfois</b>	<b>4</b>
Entre 10 et 20 minutes	2
Moins de 10 minutes	2
<b>Oui, souvent</b>	<b>8</b>
Entre 10 et 20 minutes	3
Moins de 10 minutes	4
Plus de 20 minutes	1
<b>Total général</b>	<b>29</b>

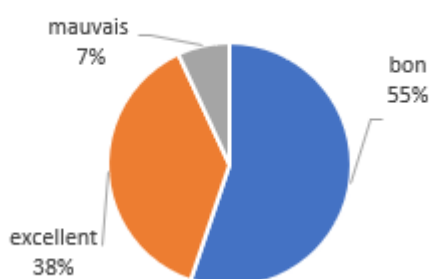
Tableau 2 : Enquête – Réponses – Retour domicile déjeuner

Concernant ces modes de transport, les salariés se sentent en sécurité sur la route et trouvent leurs modes de transports principaux confortables et flexibles. Cependant, plus de la moitié des salariés estiment que leur coût de déplacement est mauvais, c'est-à-dire élevé.

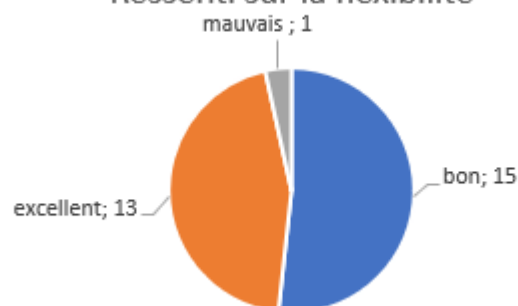
Lors de l'enquête réalisée en mai 2022, plus d'un quart des salariés pensent dépenser mensuellement entre 200 et 300 €, et 24% plus de 300€. Un quart dépense entre 100 et 200 €. Le dernier quart moins de 100€.

Certains salariés ont précisé que c'était seulement le budget du carburant et qu'ils ne prenaient pas en compte l'usure, la réparation et l'assurance de la voiture. Les budgets estimés sont donc en partie minorés.

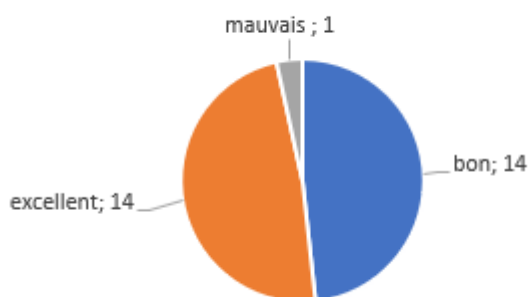
Ressenti sur la sécurité routière



Ressenti sur la flexibilité



Ressenti sur le confort



Ressenti sur le coût

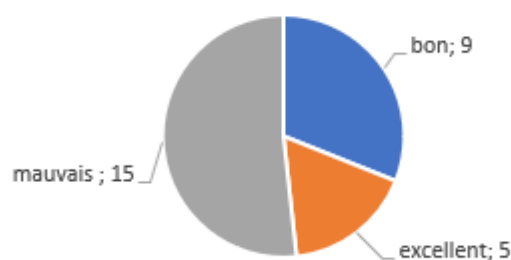


Figure 17 : Enquête - Réponses – Ressentis sur le moyen de transport principal

	nbre	%
Moins de 25 €	4	14%
Entre 25 (compris) et 50 €	0	0%
Entre 50 (compris) et 100 €	3	10%
Entre 100 (compris) et 200 €	7	24%
Entre 200 (compris) et 300 €	8	28%
Plus de 300 €	7	24%

Tableau 3 : Enquête - Réponses - Budget mensuel déplacement domicile/travail

Comme détaillé ci-dessus, la voiture thermique est le moyen de transport le plus utilisé. A la marge, des salariés viennent en vélo. Les salariés ont été interrogés sur les contraintes les obligeant à utiliser ce moyen de transport habituel (plusieurs réponses étaient possibles). Les principales raisons sont :

- mauvaise desserte en transport en commun (12 réponses)
- les horaires (début matinale, sortie tardive) (9 réponses)
- impératifs familiaux (7 réponses)
- déplacements professionnels (3 réponses)
- pratique sportive sur le temps du midi ou après le travail, vie active (2 réponses)
- distance trop longue (2 réponses)

#### 4.2. Le vélo

##### ▪ Proposition de prêt de vélo

9 salariés, dont la distance domicile-travail le permet, semblent intéressés par le prêt de vélo électrique ou classique pour le trajet domicile-travail. 2 seraient intéressés pour le midi et 7 pour le matin et le soir.

Les salariés qui semblent intéressés résident à Marcillé-la-Ville, Mayenne, Parigné-sur-Braye, Aron et Belgeard.

##### ▪ Actions pour favoriser l'utilisation du vélo

Les salariés pensent principalement que des aménagements cyclables sont nécessaires pour favoriser l'utilisation du vélo. Des salariés ayant répondu à l'enquête sont aussi intéressés par des ateliers de réparation/entretien de vélo, de « savoir rouler en ville » et de « remise en selle ».

Aménagements cyclables sur mon trajet	13
Ateliers de réparation/entretien de vélo	3
Ateliers 'savoir rouler en ville'	2
Ateliers de remise en selle	2
Autres	5

Tableau 4 : Enquête - Réponse - Actions pour promouvoir le vélo

D'autres actions sont proposées par les salariés :



- aide aux équipements de pluie et de froid
- rapatrier le site de Marcillé à Mayenne
- un lieu pour ranger le vélo à l'abri, un parc à vélo
- aide à l'achat de vélo/trottinette électrique

### 4.3. Le covoiturage

#### ▪ **Fréquence d'utilisation du covoiturage**

2 salariés ayant répondu à l'enquête utilisent quotidiennement le covoiturage et un salarié plus d'une fois par semaine. Pour les autres, il s'agit d'utilisations très occasionnelles, voire jamais.

#### ▪ **Choix du covoiturage**

Pour les personnes covoiturant régulièrement ou occasionnellement, plus des trois quarts utilisent le covoiturage par choix (77%). Le covoiturage se fait plus avec des collègues qu'avec de la famille ou des proches.

#### ▪ **Aujourd'hui, pour vous, le covoiturage c'est ?**

Pour plus de la moitié des salariés (55%), le covoiturage est une bonne idée mais semble trop compliqué à mettre en place. 17 % le pratique déjà et 13% pensent qu'il faut qu'ils se renseignent.

#### ▪ **Actions pour favoriser le covoiturage**

Sur les 29 réponses, plus de la moitié ont coché comme actions favorables au covoiturage : « une aide pour trouver des collègues intéressés et constituer les équipes », « un retour assuré en cas de défaillance du covoitureur ».

Environ un tiers a également coché « communiquer sur la pratique du covoiturage ». Une personne a coché « des places de stationnement réservées aux covoitureurs ».

D'autres actions ont été proposées par les salariés :

- des horaires fixes
- une harmonisation des horaires

### 4.4. La voiture électrique

Des questions ont été posées sur l'intérêt pour des bornes électriques proches du site pour les salariés et sur la mise en place d'une conciergerie pour recharger les voitures. Il y a pour l'instant des bornes électriques sur le site de Marcillé-la-Ville réservées à la direction et aux Zoé mises à disposition par l'entreprise pour les trajets professionnelles.

#### ▪ **Intérêt de bornes électriques proches du site**

13 salariés ayant répondu à l'enquête semblent intéressés par des bornes électriques proches du site. Un salarié est intéressé dès maintenant puisqu'il possède déjà une voiture électrique.

- **Système de conciergerie pour recharger les voitures**

8 salariés sur les 13 intéressés par les bornes électriques proches du site seraient prêts à laisser leur voiture à un système de conciergerie pour recharger la voiture.

#### 4.5 Les transports en commun

Les transports en commun ne sont pas utilisés par les salariés pour effectuer les trajets domicile-travail. Comme explicité précédemment, seule une ligne dessert la ville (ligne 113 – Saint-Pierre-des-Nids – Alençon – Villaines-la-Juhel – Mayenne – Laval) avec un horaire le matin, un le midi et un le soir par sens de ligne.

- **Contraintes des transports en commun**

Les salariés se sont aussi exprimés sur le manque de transports en commun et du réseau qui est inadapté pour leurs utilisations.

Horaires non adaptés	15
Arrêt de bus trop loin du domicile	4
Impératifs familiaux	7
Temps de trajet trop long	8
Arrêt de bus trop loin du travail	5
Autres	3

Tableau 5 : Enquête - Réponse - Contraintes transports en commun  
(Plusieurs réponses possibles par salarié)

- **Actions pour favoriser l'utilisation des transports en commun**

Dans les actions qui encourageraient l'utilisation des transports en commun sont évoquées par une majorité des salariés, l'adaptation des horaires et l'amélioration de la desserte du réseau. La participation de l'employeur à l'abonnement et des informations sur le lieu de travail a également été cochées par certains salariés.

Organiser les horaires de transports en adéquation avec celles de travail	14
Une participation de l'employeur à l'abonnement	7
Des informations sur mon lieu de travail	4
Autres	11

Tableau 6 : Enquête - Réponse - Actions transports en commun  
(Plusieurs réponses possibles par salarié)

#### 4.6. Achat groupé

- **Intérêt achat groupé**




Une partie des salariés est intéressée par des achats groupés. Certains salariés ont répondu favorablement à plusieurs catégories. 7 salariés sont intéressés par un achat groupé de vélo électrique, 4 par des vélos classiques et 8 par des trottinettes électriques.




#### 3.2- Conclusion




Actuellement, la majorité des salariés du site ERMO de Marcillé-la-Ville, viennent seul en voiture thermique au travail. Les salariés semblent intéressés par de l'aide et un soutien d'ERMO pour changer leurs habitudes et utiliser davantage les alternatives à l'autosolisme, notamment le covoiturage ou le vélo.







## CHAPITRE 5. FICHES ACTIONS



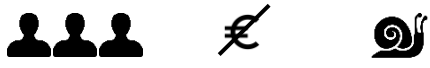

Suite à l'enquête interne, différentes actions sont proposées au site ERMO de Marcillé-la-Ville pour agir en faveur de la mobilité durable. Chaque action est détaillée par son contexte, son ou ses objectifs. Des pictogrammes indiquent également l'engagement humain, financier et du temps que nécessite l'action.

Temps humains (un peu/moyen/beaucoup) :   



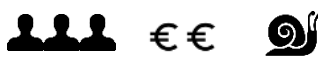

Budget (gratuit/un peu/beaucoup) :   

Rapidité de la mise en place de l'action (lent/moyen/rapide) :   

Action 1 : Fiche accessibilité	Action 2 : Challenge vélo « je viens en vélo au moins 1 fois/sem et ERMO me soutient »
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
Une fiche accessibilité est un outil de communication très important pour les entreprises qui se délocalisent. Elle permettra de lancer la démarche PDE auprès des nouveaux employés, d'introduire les principaux objectifs, d'évoquer les actions mises en place et d'informer.	Peu de salariés viennent en vélo. Mettre en place un challenge d'engagement entre salariés et l'entreprise permettrait de motiver des salariés <b>à venir en vélo au moins une fois par semaine</b> . ERMO soutiendrait les engagements avec par exemple la distribution d'un <b>kit « équipement de pluie et sécurité »</b> .
<i>Objectifs</i>	<i>Objectif</i>
<b>Informer des différents moyens disponibles</b> pour accéder à l'entreprise et se déplacer au quotidien. Des informations attractives sur le vélo, le bus, les chemins piétonniers, le covoiturage <b>permettent aux employés d'utiliser plus facilement ces modes de transport alternatifs</b> à la voiture individuelle.	<b>Favoriser l'utilisation du vélo</b> pour les trajets domicile-travail des salariés. <b>Impliquer les salariés.</b>
  	  

Action 3 : Aménagement d'un abri à vélo	Action 4 : Etude achat d'une flotte de VAE pour trajets domicile-travail
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
Lors de l'enquête interne, des salariés ont fait remonter un besoin d'abri ou parc à vélo pour permettre aux salariés de déposer en toute sécurité leur vélo sur le site. Actuellement, un râtelier permet d'accrocher les vélos.	Lors de l'enquête interne, prêt de <b>10 salariés</b> étaient intéressés pour avoir des <b>vélos électriques/classiques prêtés par l'entreprise</b> pour réaliser leur trajet <b>domicile-travail</b> .
Un décret LOM sur la sécurisation des infrastructures de stationnement des vélos impose la construction de stationnement vélo lors de travaux sur les parkings des entreprises : <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decree/2022/6/25/2022-930">Décret n° 2022-930 du 25 juin 2022 relatif à la sécurisation des infrastructures de stationnement des vélos dans les bâtiments - Légifrance (legifrance.gouv.fr)</a>	<b>Réduction d'impôt possible</b> : l'article 220 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 permet aux entreprises soumises à l'impôt de bénéficier d'une réduction d'impôt égale aux frais générés par la mise à disposition gratuite de leurs salariés, pour les déplacements entre leur domicile et le lieu de travail, d'une flotte de vélos, dans la limite de 25 % du prix d'achat de ladite flotte vélos.
<i>Objectif</i>	<i>Objectif</i>
<b>Favoriser l'utilisation du vélo</b> pour les trajets domicile-travail des salariés	<b>Favoriser l'utilisation du vélo</b> pour les trajets domicile-travail des salariés
	
Action 5 : Proposer un achat groupé de vélos/VAE/trottinettes électriques	Action 6 : Challenge covoiturage « Je viens en covoiturage au moins 1f/sem et ERMO me soutient »
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
Lors de l'enquête interne, <b>8 salariés</b> étaient intéressés par l' <b>achat groupé de vélos électriques, 4 de vélos classiques et 8 de trottinettes électriques</b> .	<p><b>Quelques salariés utilisent le covoiturage</b> au quotidien ou de temps en temps, il n'y a <b>pas pour l'instant de valorisation de cette alternative à l'autosolisme</b>.</p> <p>Lors de l'enquête interne, près de <b>50% des salariés</b> sont intéressés par "une aide pour trouver des collègues intéressés et constituer les équipes" et "<b>un retour assuré en cas de défaillance du covoitureur</b>".</p> <p>Mettre en place un challenge d'engagement entre salariés et l'entreprise permettraient de motiver des salariés à <b>venir en covoiturage au moins une fois par semaine</b>. ERMO soutiendrait les engagements avec un retour assuré en cas de défaillance du covoitureur.</p>
<i>Objectif</i>	<i>Objectif</i>
<b>Favoriser l'utilisation des modes doux pour les trajets domicile-travail des salariés.</b>	<b>Favoriser le covoiturage</b> comme <b>alternative à l'autosolisme</b> . <b>Impliquer les salariés.</b>
	



Action 10 : Animations et aide à la création d'équipes de covoiturage	Action 13 : Participer au « défi mobilité Pays de la Loire » 2023
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
Quelques salariés utilisent le <b>covoiturage au quotidien ou de temps en temps.</b>	Un <b>défi mobilité Pays de la Loire</b> est organisé annuellement et permet aux salariés de se mobiliser ensemble pour se déplacer en mode éco mobile sur leur déplacement domicile travail : <a href="http://defimobilite-paysdelaloire.fr">Défi Mobilité en Pays de la Loire (defimobilite-paysdelaloire.fr)</a>
Lors de l'enquête interne, <b>plus de 50% des salariés sont intéressés par "une aide pour trouver des collègues intéressés et constituer les équipes"</b> et <b>1/3</b> sont intéressés par une <b>"communication sur la pratique du covoiturage"</b> .	
Mayenne Communauté va expérimenter et indemniser le covoiturage pendant un an avec la plateforme Klaxit. Des animations auront lieu en entreprises.	
<i>Objectif</i>	<i>Objectifs</i>
Favoriser le <b>covoiturage</b> comme <b>alternative à l'autosolisme.</b>	Promouvoir les <b>alternatives à l'autosolisme.</b>
	Impliquer encore <b>plus de salariés que lors de l'édition 2022</b> (4 participants et 126 km parcourus en mode écomobile).
	
<b>Action 14 : Etudier un projet de mise à disposition des bornes de recharge pour les véhicules électriques des salariés</b>	<b>Action 15 : Monter un groupe de travail inter-entreprise pour travailler sur la mobilité des salariés de la zone</b>
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
Dans l'enquête interne, une dizaine de salariés sont intéressés à long terme par des bornes de recharges pour les véhicules électriques à proximité du site. Parmi eux, 60% seraient favorables à un système de conciergerie pour recharger leur véhicule. Pour l'instant les bornes sont utilisées par la direction et pour la recharge des voitures Zoé mises à disposition par ERMO pour les trajets professionnels.	Une autre entreprise est présente sur la ZA et travaille également dans le domaine de la plasturgie. Travailler avec la ZA permet d'augmenter l'offre de covoiturage pour les salariés d'ERMO.
Aide financière Advenir pour installation de point de recharge : <a href="https://advenir.mobi/flottes/">https://advenir.mobi/flottes/</a>	
<i>Objectif</i>	<i>Objectifs</i>
Donner la possibilité aux salariés de <b>se recharger</b> sur le site ou proche du site.	Favoriser les <b>modes de déplacements plus durables.</b> Créer un <b>dialogue</b> avec d'autres acteurs du territoire.
	

## ANNEXE

Ci-dessous le questionnaire envoyé aux salariés pour réaliser l'enquête au sein d'ERMO.

# Questionnaire sur les déplacements des personnes travaillant chez ERMO

Ce questionnaire est strictement anonyme. Il porte sur vos déplacements domicile-travail. Il est réalisé dans le cadre du programme d'accompagnement sur les pratiques de mobilité durable initié par le GAL Haute Mayenne et réalisé par l'association Synergies. Les données seront analysées par Synergies et intégrées au diagnostic mobilité d'ERMO.

\* Obligatoire

## Aujourd'hui, vos trajets quotidiens

1. Vous travaillez sur le site de : \*

- Mayenne
- Marcillé la Ville
- Vire

2. Quel est le code postal de votre résidence ? \*

3. Quel est la commune de votre résidence ? \*

4. Retournez-vous à votre domicile pour aller déjeuner à midi ? \*

- Oui, souvent
- Oui, parfois
- Non, jamais

5. Combien de temps mettez-vous en moyenne pour effectuer 1 trajet domicile-travail (aller OU retour) ? \*

- Moins de 10 minutes
- Entre 10 et 20 minutes
- Plus de 20 minutes

6. Quel mode de transport utilisez-vous principalement pour vos déplacements entre votre domicile et votre lieu de travail ? \*

- Voiture thermique
- Voiture électrique
- Moto/Scooter
- Vélo
- Bus
- Marche/Course
- Roller/Trottinette

Autre

7. Quels modes de transport utilisez-vous occasionnellement ? \*

Voiture thermique

Voiture électrique

Co-voiturage

Moto/Scooter

Vélo

Bus

Marche/Course

Roller/Trottinette

Autre

8. Avez-vous une contrainte particulière qui vous oblige à utiliser votre mode de déplacement habituel ? \*

Imperatifs familiaux

Horaires (début matinale, sortie tardive)

Mauvaise desserte en transport en commun

Déplacements professionnels

Aucune

Autre



9. Concernant votre moyen de transport habituel, quel est votre ressenti en terme de : \*

	mauvais	bon	excellent
Sécurité routière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Confort	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Flexibilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Coût	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

10. Quel budget approximatif par mois consacrez-vous à votre déplacement domicile-travail ? \*

# Vous et le vélo aujourd'hui

11. Disposez-vous d'un vélo ? \*

oui

non

12. Si oui, quel type de vélo ?

vélo classique

vélo à assistance électrique

vélo cargo

13. Si on vous propose un vélo électrique/classique pour rentrer chez vous l'utiliserez vous ? \*

oui

non

14. Si oui, ce serait pour vos trajets domicile/travail :

le matin et le soir

le midi

## Vous et le covoiturage aujourd'hui

15. A quelle fréquence utilisez vous le covoiturage pour vos trajets domicile-travail : \*

- jamais
  - moins d'une fois par mois
  - une fois par mois
  - une fois par semaine
  - plus d'une fois par semaine
  -
- Autre

16. S'il vous arrive de covoiturer, c'est :

- |                            | oui                   | non                   |
|----------------------------|-----------------------|-----------------------|
| par choix                  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| par obligation             | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| avec des collègues         | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| avec votre famille/proches | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

17. Aujourd'hui, pour vous, le covoiturage c'est : \*

- une bonne idée, je le pratique déjà
  - une bonne idée, il faut que je me renseigne
  - une bonne idée, mais trop compliqué pour moi
  - une mauvaise idée
  -
- Autre

## Vos trajets demain

Pour de nouvelles habitudes dans vos déplacements domicile-travail

18. Seriez-vous intéressé par des bornes électriques proches du site ? \*

oui

non

19. Si oui, vous seriez intéressé :

maintenant, vous avez déjà une voiture électrique

dans quelque temps, vous avez le projet d'acheter une voiture électrique

20. Seriez-vous prêt à laisser votre voiture électrique à un système de conciergerie qui rechargerait pour vous la voiture ?

oui

non

21. Demain, vous pourriez être intéressé par l'achat groupé d'un : \*

vélo classique

vélo électrique

trottinette électrique

aucun

22. Qu'est-ce qui vous encouragerait à venir plus souvent en transport en commun (bus, navette entreprise) ? \*

- une participation de l'employeur à l'abonnement
- des informations sur mon lieu de travail
- organiser les horaires de transports en adéquation avec celles de travail
- 

Autre

23. Quelles actions devraient être menées pour favoriser le covoiturage dans l'entreprise ? \*

- communiquer sur la pratique du covoiturage
- une aide pour trouver des collègues intéressés et constituer les équipages
- des places de stationnement réservées aux covoitureurs
- un retour assuré en cas de défaillance du covoitureur
- 

Autre

24. Quelles actions devraient être menées pour favoriser l'utilisation du vélo ? \*

- aménagements cyclables sur mon trajet
- ateliers de remise en selle
- ateliers de réparation/entretien du vélo
- atelier "savoir rouler en ville"
- 

Autre

25. Avez-vous l'intention de passer de la voiture individuelle aux transports en commun ou aux modes doux (marche, vélo) ? \*

- oui, de façon ponctuelle
- oui, de façon perenne
- non

26. Si oui, quel mode de transport seriez-vous prêt à utiliser ?

- marche
  - vélo
  - bus
  - train + autres (bus navette, covoit)
  -
- Autre

27. Avez-vous l'intention de faire du covoiturage ? \*

- Oui, de façon ponctuelle
- Oui, le plus souvent possible
- Non, pas du tout

28. Quelle(s) condition(s) vous encourageraient à utiliser un autre mode de transport que la voiture individuelle ?



## Pour aller plus loin sur les transports en commun

29. Connaissez-vous l'arrêt de Bus le plus proche de votre domicile et de l'usine ? \*

- oui
- non
- partiellement

30. Pour vous, quelles sont les contraintes qui vous empêchent l'utilisation de ce service ? \*

- impératifs familiaux
- horaires non adaptés
- arrêt de bus trop loin du domicile
- arrêt de bus trop loin du travail
- temps de trajet trop long

Autre



## Informations complémentaires

31. Vous êtes :

- Une femme
- Un homme
- Autre

32. Vous avez :

- moins de 25 ans
- entre 25 et 35 ans
- entre 35 et 50 ans
- plus de 50 ans

33. Vous avez des horaires : \*

- postés en 2x8
- postés en 3x8
- fixes
- variables avec des plages fixes
- entièrement variables

34. Votre statut : \*

- cadre
- non cadre
- intérimaire/saisonnier
- stagiaire/apprenti

35. En moyenne, par semaine, vous télétravaillez : \*

- jamais
- une fois
- deux fois
- trois fois
- quatre fois
- tous les jours

## Défi mobilité en Pays de la Loire

Le Défi Mobilité en Pays de la Loire revient du 16 au 22 mai 2022 ! Ce Défi Mobilité est avant tout une aventure collective créée pour redécouvrir les usages de la mobilité sur les trajets domicile-travail. Durant cette semaine de défi, les salariés d'entreprises de la région vont se mobiliser ensemble pour se déplacer en mode écomobile. Marche, vélo, trottinette, train, bus, car ou encore covoiturage, classiques ou originaux, vous n'avez plus qu'à choisir !

36. Souhaitez-vous participer à la semaine de la mobilité ?

- Oui
- Non
- Peut-être, il me faut plus d'informations

# Merci d'avoir pris de votre temps pour répondre au questionnaire

---

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

 Microsoft Forms